



RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

PRÉAVIS MUNICIPAL n° 02 - 2022

Crédit supplémentaire au budget 2022

La commission des finances (ci-après « la commission ») composée de MM. Zimmermann (président), Pourplanche (rapporteur), Landivier (vice-président), Declercq, Peyron, Smeriglio ainsi que de S. Rollier (excusé), s'est réunie le lundi 12 septembre 2022 à la Maison de commune en la présence de MM. Pollien (syndic), Durussel (municipal) et Tronchet (boursier).

Lors de cette séance, il nous a été présenté le préavis qui vous est soumis et nous avons revu l'ensemble de cette demande. La commission s'est par la suite concertée et a statué sur ce préavis, à l'unanimité des membres présents.

Il ressort que :

- Les communes de Penthaz, Penthalaz, Daillens et Lussery Villars collaborent depuis 2013 pour mettre à disposition une bibliothèque et un service de bus. Une gestion « multiple » jusqu'à maintenant n'était pas sans poser des problèmes (déclaration des salariés, comptabilité non intégrée).
- La nouvelle gestion assumée uniquement par Penthaz va permettre une plus grande efficacité dans le traitement des tâches administratives (notamment en intégrant les salariés sur la paye de Penthaz), et une transparence comptable (une seule comptabilité qui sera de plus auditée).
- Cela n'a pas d'incidence sur nos coûts ou nos produits puisqu'ils viennent se neutraliser.
- La charge de travail complémentaire pour notre boursier et nos municipaux est refacturée aux autres communes.
- Une convention signée et déposée auprès de la préfecture lie désormais les communes et permet ainsi de fixer le cadre de cette collaboration et d'en régler d'éventuels litiges.

En conclusion, la commission à l'unanimité des membres présents propose au Conseil communal de Penthaz :

- D'accepter la hausse budgétaire 2022 de CHF 57'500.- en charge et produit sous dicastère 151 Bibliothèque intercommunale de la Venoge,
- D'accepter la hausse budgétaire 2022 de CHF 117'500.- en charge et produit sous dicastère 181 Bus PPDLV.

Penthaz, le 12 septembre 2022

Le président


Dany Zimmermann

Le rapporteur


Damien Pourplanche